



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 avril 2003

### **GOVERNEMENT D'ENTREPRISE DU GROUPE AXA : CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale d'AXA convoquée pour le mercredi 30 avril 2003, le Groupe AXA communique sur les modifications prévues dans la composition du Conseil de Surveillance d'AXA :

Le Conseil de Surveillance, sur la recommandation de son Comité de Sélection, a décidé de donner suite au souhait exprimé par Messieurs Michel François-Poncet et Edward Miller de ne pas voir renouveler leur mandat et de pourvoir au remplacement de l'un d'entre eux en proposant à l'Assemblée Générale la candidature de Monsieur Ezra Suleiman, professeur d'université, de nationalité américaine, en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil a également suivi la proposition de son Comité de Sélection en proposant à l'Assemblée Générale la reconduction des mandats de Messieurs Jacques Calvet, David Dautresme, Jean-René Fourtou, Henri Hottinguer, Gérard Mestrallet et Alfred von Oppenheim, en qualité de membres du Conseil de Surveillance.

Sous réserve de l'approbation des résolutions correspondantes par l'Assemblée Générale, l'effectif du Conseil de Surveillance se trouvera ramené à treize membres, poursuivant ainsi le mouvement de réduction de taille engagé depuis 1999.

Le Comité de Sélection a procédé à un examen détaillé de la situation de chacun des membres du Conseil au regard des recommandations de place sur l'indépendance des administrateurs ; au vu de cet examen, le Conseil de Surveillance a adopté les qualifications individuelles proposées, en considérant que le critère principal d'indépendance de ses membres visait leur indépendance vis-à-vis du directoire qu'il est chargé de nommer, de contrôler et d'évaluer.

Au terme de cette procédure de qualification, le conseil comprendra neuf membres indépendants sur treize à savoir Messieurs Thierry Breton, Jacques Calvet, David Dautresme, Antony Hamilton, Henri Hottinguer, Gérard Mestrallet, Alfred von Oppenheim, Bruno Roger et Ezra Suleiman.

Sur la base des propositions actuelles de la réglementation américaine, AXA considère que les trois membres du Comité d'Audit du Conseil de Surveillance, Messieurs Jacques Calvet, Président, David Dautresme et Alfred von Oppenheim, seraient qualifiés d'indépendants.

A l'issue de l'Assemblée Générale du 30 avril 2003, le Conseil de Surveillance d'AXA devrait être composé des membres suivants :

MM. Claude BEBEAR - Président (et Président du Comité Financier)  
Jean-René FOURTOU - Vice-Président (et Président du Comité de Sélection),  
Thierry BRETON,  
Jacques CALVET (Président du Comité d'Audit),  
David DAUTRESME,  
Antony HAMILTON,  
Henri HOTTINGUER (Président du Comité de Rémunération),  
Henri LACHMANN,  
Gérard MESTRALLET,  
Alfred von OPPENHEIM,  
Michel PEBEREAU,  
Bruno ROGER,  
Ezra SULEIMAN

\* \*

\*

## **A propos du Groupe AXA**

Le Groupe AXA est un leader mondial de la protection financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe de l'Ouest, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. AXA a publié un montant d'actifs sous gestion de 742 milliards d'euros au 31 décembre 2002, un chiffre d'affaires de 75 milliards d'euros et un résultat opérationnel de 1 687 millions d'euros pour l'année 2002. L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole "AXA". Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole "AXA".

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site Internet du groupe AXA : [www.axa.com](http://www.axa.com)

### **AVERTISSEMENT :**

Certaines déclarations figurant dans ce communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances ou des objectifs.

Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels ou les objectifs d'AXA et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations ; cet écart peut également exister par rapport aux résultats déjà publiés par AXA.

Ces risques et incertitudes comprennent notamment les conséquences d'éventuels événements catastrophiques tels que des actes de terrorisme.